



Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

Contact/coordination: Alain David

L'Antenne, bulletin électronique de liaison

24 mai 2014

Mention abeilles

"Bonjour,

vous avez certainement été informés de la modification prévue de la mention abeilles.

Les insecticides et acaricides bénéficiant de la mention pourront être pulvérisés sur des plantes en fleurs ou en production de miellat uniquement pendant les trois heures après le coucher du soleil.

Contrairement à ce qui a été publié dans la presse ceci ne concerne que les insecticides et acaricides. Les herbicides et fongicides peuvent être pulvérisés sur les plantes en fleurs, pourtant certains sont très toxiques pour les abeilles et il y a déjà eu des intoxications de ruchers lors de désherbages au Roundup. Si c'est le cas pour vous, soit avec des herbicides ou des fongicides, merci de me le signaler pour que nous puissions demander un élargissement de la réglementation prévue. Il y a en effet une réunion de consultation avec le ministère la semaine prochaine merci de répondre ." Jean Sabench

Répondez à la FFAP ffap-apipro@hotmail.fr , nous transmettrons à Jean . Merci

Collectif des Apiculteurs des Pyrénées

Nos collègues Nicole Russier, Bertrand Théry et Sylvie Humbert entre autres ont interpellé le Ministre S. Le Foll à Foix le 22 mai .

Les apis Ariègeois attendent toujours des réponses concrètes de l'Etat face aux hécatombes d'abeilles .Voir lien ci-dessous.

http://www.ariegenews.com/ariege/agriculture_environnement/2014/76673/foix-stephane-le-foll-a-l-ecoute-des-apiculteurs-ariegeois.html#

Note ITSAP sur le projet de nouveau règlement concernant l'Apiculture bio

Voir pj

Site FFAP : <http://www.apipro-ffap.net/>

Merci de votre participation.